

BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

FEVRIER - MARS 2014



redefining / standards

MÉCÈNE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

SOMMAIRE

ASSEMBLEE NATIONALE	3
Extraits de l'audition de Philippe Knoche directeur général délégué d'AREVA (Projet de construction des réacteurs ATMEA en Turquie) – 27 février	3
Commission des affaires étrangères	3
Extraits de l'intervention de Mme Elisabeth Guigou (SRC), Présidente Commission des affaires étrangères, lors de la table ronde sur l'Union politique européenne et le contrôle démocratique (processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne) – 19 février	3
Commission des affaires européennes.....	4
Le commentaire de M. Pierre Lequiller (UMP) durant l'audition de M. Robert Badinter sur l'avenir de l'Europe et sur les enjeux européens dans le domaine de la justice (Turquie) – 11 février.....	4
Question au Gouvernement	4
Question de M. Pierre Lequiller (UMP) & Réponse de Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères sur l'entrée de la Turquie dans l'Europe – 29 janvier	4
SENAT	5
Extraits de la séance sur la loi No 2014-315 renforçant la lutte contre la contrefaçon (accord de coopération avec le ministère du commerce et des douanes turc) – 26 février	5
AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE	5
Signature d'un accord de visa avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mersin – 11 février.....	5

ASSEMBLEE NATIONALE

Extraits de l'audition de Philippe Knoche directeur général délégué d'AREVA (Projet de construction des réacteurs ATMEA en Turquie) – 27 février

Compte rendu de la Commission d'enquête relative aux coûts passés, présents et futurs de la filière nucléaire, à la durée d'exploitation des réacteurs et à divers aspects économiques et financiers de la production et de la commercialisation de l'électricité nucléaire, dans le périmètre du mix électrique français et européen, ainsi qu'aux conséquences de la fermeture et du démantèlement de réacteurs nucléaires, notamment de la centrale de Fessenheim

« **M. Denis Baupin [Ecologiste], rapporteur.** (...) Mes dernières questions porteront sur l'ATMEA. Est-ce ce modèle ou l'EPR qui domine aujourd'hui dans les efforts de recherche d'AREVA ? Investissez-vous de la même façon dans les deux projets, comme deux voies qui seraient complémentaires, ou en privilégiez-vous un ? D'autre part, où en êtes-vous en Turquie ? Avez-vous bon espoir d'y construire un jour ces ATMEA ? Vous noterez que je fais un effort pour ne pas parler des risques sismiques...

M. Philippe Knoche. (...) En ce qui concerne les réacteurs de 1 000 MW, je rappelle que la négociation avec la Turquie se déroule sous leadership japonais – il s'agit d'une négociation exclusive Japon-Turquie. Elle a été engagée sur la base de la construction de quatre ATMEA en Turquie. Par parenthèse, monsieur le rapporteur, si les aléas sismiques sont en effet plus importants dans ce pays qu'en Finlande, il existe des moyens d'en protéger les installations !

Pour le compte rendu intégral de la séance : [Cliquer ici](#)

Commission des affaires étrangères

Extraits de l'intervention de Mme Elisabeth Guigou (SRC), Présidente Commission des affaires étrangères, lors de la table ronde sur l'Union politique européenne et le contrôle démocratique (processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne) – 19 février

« **Mme Élisabeth Guigou [SRC].** Le processus d'adhésion de la Turquie est l'occasion d'un débat de fond. Les opposants ne pensent pas possible d'intégrer un pays aussi différent, certains d'entre eux évoquant explicitement l'islam, oubliant au passage la prochaine adhésion de l'Albanie ; les autres, dont je fais partie, considèrent qu'il est difficile, dès lors que le général de Gaulle a promis à la Turquie en 1963 qu'elle avait vocation à être membre, de remettre en cause un tel engagement qui a été répété plusieurs fois. Par ailleurs, arrimer à l'Europe ce grand pays au nationalisme souvent agressif a un intérêt géostratégique évident. Le plus sage est donc de continuer les négociations sachant que le Président de la République turque et d'autres dirigeants considèrent comme très important de consolider le lien avec l'Europe. Nous serons très exigeants sur les critères et les rapports de la Commission détaillent les insuffisances turques en matière de justice, de libertés... Si nous arrivons au bout, après avoir surmonté le problème des Kurdes et de Chypre, viendra le temps de la ratification par chacun des États membres qui permettra de se prononcer.

On voit bien se profiler une Europe différenciée dont la zone euro serait le premier cercle qui va forcément s'intégrer davantage, et l'Union à vingt-huit le deuxième. Un troisième cercle pourrait à terme englober la Turquie, voire l'Angleterre si elle décidait de sortir de l'Union européenne. L'architecture de l'édifice européen va être remaniée dans les prochaines années, le sujet prioritaire demeurant la démocratisation

d'une zone euro nécessairement plus intégrée. La démocratie ne se résume pas aux institutions, elle est aussi synonyme d'adhésion des peuples. Elle sera obtenue par les projets et le projet européen. Je souscris totalement aux propos d'Yves Bertoncini [directeur de Notre Europe, ndlr] qui a souligné qu'au xxi^e siècle, le projet européen ne saurait être qu'interne. Il doit impérativement s'ouvrir sur le monde. J'espère que les élections européennes seront l'occasion de débattre sur le thème de notre influence et de notre action à l'extérieur. »

Pour le compte rendu intégral de la séance : [Cliquer ici](#)

Commission des affaires européennes

Le commentaire de M. Pierre Lequiller (UMP) durant l'audition de M. Robert Badinter sur l'avenir de l'Europe et sur les enjeux européens dans le domaine de la justice (Turquie) – 11 février

« **M. Pierre Lequiller [UMP]**. J'observe (...) que l'élargissement de l'Union européenne s'est fait trop vite et de manière désordonnée, avant que, dans certains pays, la réforme du système judiciaire et l'instauration de règles de droit permettant de lutter contre la corruption n'aient eu lieu. Les institutions européennes doivent cesser de croire que l'intégration d'un pays au sein de l'Union est un succès en soi – c'est faux, et nous ne devons intégrer que des pays dont le droit répond véritablement à nos critères, au nombre desquels une justice indépendante en état de fonctionner et un droit permettant de sanctionner la corruption. Au regard de la dégradation de la situation de la justice en Turquie – où, encore une fois, un journaliste a été emprisonné il y a quelques jours –, il me semble donc extravagant de prétendre continuer à vouloir l'entrée de ce pays dans l'Union. »

Pour le compte rendu intégral de la séance : [Cliquer ici](#)

Question au Gouvernement

Question de M. Pierre Lequiller (UMP) & Réponse de Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères sur l'entrée de la Turquie dans l'Europe – 29 janvier

« **M. Pierre Lequiller [UMP]**. (...) La position de François Hollande sur la Turquie et l'Europe est, encore une fois, du plus grand flou. Nicolas Sarkozy, lui, avait une position cohérente: opposé à l'entrée de la Turquie en Europe, il avait mis son veto aux cinq chapitres qui permettaient d'y aboutir.

François Hollande a changé la position de la France en donnant son accord sur deux de ces cinq chapitres. Il a choisi pour cela un très mauvais moment : un moment où la Turquie n'a jamais été aussi peu respectueuse des droits de l'homme et de la femme ; un moment où les affrontements de la place Taksim en juin 2013 ont fait 8 000 blessés et plusieurs morts ; un moment de réforme judiciaire très dure où les emprisonnements de journalistes n'ont jamais été aussi nombreux ; un moment où la laïcité prônée par Atatürk est bafouée ; un moment où les positions de la Turquie sur Chypre et le génocide arménien restent inflexibles. Comment François Hollande peut-il justifier son attitude en disant – je cite – : « Depuis deux ans, le climat politique a changé. » ? Mais, au cours de son voyage, le Président de la République, interrogé sur sa position, a indiqué qu'il soumettrait cette décision à référendum. Il est assez pathétique que François Hollande se défile et se réfugie ainsi lâchement derrière une réforme constitutionnelle engagée par Nicolas Sarkozy. L'esquive ressemble évidemment à un enfumage de plus. La question posée était de savoir s'il était favorable, ou non, à l'entrée de la Turquie dans l'Europe, rien d'autre. Alors, sur l'entrée de la Turquie dans l'Europe, quelle est la position du Président et du Gouvernement ? C'est oui ou c'est non ?

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères. Monsieur Lequiller, le Président de la République a effectué une visite d'État hier et avant-hier [27 et 28 janvier, ndlr] en Turquie. C'était la première visite d'État depuis vingt-deux années. (...) Au cours de cette visite, qui comportait beaucoup d'observateurs et de participants de sensibilités différentes qui l'ont unanimement reconnue comme un succès, bien évidemment, la question que vous posez a été soulevée : quid de l'Europe par rapport à la Turquie ?

La réponse a été extrêmement précise. C'est, en vertu de la Constitution française, le peuple français qui décidera en fin de compte. (...)

Dans l'intervalle, un chapitre a été ouvert, qui concerne la politique régionale. Le principe que deux chapitres soient ouverts a été accepté, le premier touchant à la séparation des pouvoirs et le deuxième au pouvoir judiciaire. Nous avons vu là-bas des défenseurs des droits et des libertés. Ils nous ont dit qu'ils étaient favorables à ce que la France ouvre ces chapitres, car ce serait la meilleure façon de contraindre la Turquie à se mettre en accord avec ce qui est la norme démocratique en Europe.

Ainsi, nous travaillons à la fois pour la Turquie, pour la France et pour le droit. »

Pour le compte rendu intégral de la séance : [Cliquer ici](#)

SENAT

Extraits de la séance sur la loi No 2014-315 renforçant la lutte contre la contrefaçon (accord de coopération avec le ministère du commerce et des douanes turc) – 26 février

Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur : « Nous menons également cette lutte contre la contrefaçon au niveau international par un renforcement des moyens dévolus à la coopération internationale et grâce à notre réseau d'attachés douaniers déployés dans soixante-dix pays. Ainsi, à l'occasion de la récente visite présidentielle en Turquie, j'ai signé un accord de coopération avec le ministère du commerce et des douanes turc qui permettra de renforcer les échanges entre nos services. »

Pour le compte rendu intégral de la séance : [Cliquer ici](#)

AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE

Signature d'un accord de visa avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mersin – 11 février

Un accord a été signé avec la Chambre de commerce et d'industrie de Mersin en vue de faciliter la délivrance des visas pour les hommes d'affaires turcs. Cela illustre la volonté de la France de simplifier les procédures de visas au bénéfice de ceux qui veulent créer des emplois, développer les échanges, participer à l'effort de recherche ou de création artistique.

L'accord a été signé par l'Ambassadeur, Son Excellence Monsieur Laurent Bili et le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Mersin, Monsieur Şerafettin Aşut.

A l'occasion de son déplacement à Mersin, l'Ambassadeur a rencontré notamment le préfet M. Hasan Basri Güzeloğlu et le maire M. Macit Özcan.

L'Ambassadeur a été accueilli à Mersin par le Consul honoraire de France à Mersin, M. Iskender Botros.

Mécène Principal *Main Supporter*



redefining / standards

Mécènes Institutionnels *Institutional Supporters*



BOYNER HOLDING



L'ORÉAL



33 rue Galilée
75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54
Fax: +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org